



جامعة محمد الخامس بالرباط  
Université Mohammed V de Rabat



# **CONSEIL DE L'ENSIAS**

***Vendredi 21 juillet 2023***

***Résolutions du Conseil  
de l'école***

## **Résolution CE ENSIAS 01/2023**

### **Validation de l'agenda du conseil du 21 juillet 2023**

Le Conseil approuve l'ordre du jour du conseil du 21 juillet 2023 dans l'ordre des points suivants

1. Macro planning prévisionnel 2023 2024
2. Remaniements des filières ingénieur pour envoi au ministère de tutelle
3. Règles de calcul de la charge des enseignements
4. Procédure de l'équilibre de la charge des enseignements du cycle ingénieur et validation de l'harmonisation de la charge
5. Actualisation du Règlement Intérieur des études du cycle ingénieur
6. Conseil de discipline pour des cas de fraude.



# Résolution relative au macro planning des activités de l'année 2023 2024

## Résolution CE ENSIAS 02/2023

Le Conseil valide le macro planning des activités de l'année 2023 2024 et délègue à la commission de coordination des filières ingénieur des ajustements mineurs au besoin comme le stipule l'article 41 du Règlement intérieur de l'ENSIAS.

Semaine du 4/09/2023 : Inscriptions et accueil de A2 et A3

Semaine du 11/09/2023 : Inscription et Accueil de A1

Du 11/09 au 16/12 2023 : Période 1 & 2 de S3 et S5

Du 18/09 au 23/12 2023 : Période 1 & 2 de S1

Semaine du 25/12/2023 : Examens S3

Semaine du 01/01/2024 : Examens S1

Du 01/01 au 13/01 2024 : Examens de S5

Vacances Automne : semaine du 22/01/2024

Du 01/01 au 27/04 2024 : Période 1&2 S4

Du 08/01 au 11/05 2024 : Période 1&2 S2

Semaine du 12/02/2024 : Début des PFE

Vacances Printemps : semaine du 29/04/2024

Du 13/05 au 25/05/2024 : Examens S4; mini projet

Semaine du 20/05/2024 : Examens S2

Semaine du 27/05/2024 : Soutenances PFA1 & A2

Du 10/06 au 06/07/ 2024 : Soutenances de PFE

## **Résolution CE ENSIAS 03/2023**

Le conseil approuve les remaniements des filières ingénieurs proposés par les équipes pédagogiques des Filière 2SCL; BI&A; GD ; IDF; IDSIT & SSE et celui du module Management du TC M1.6 et M2.6 et autorise la soumission au ministère.

Le conseil recommande à la direction des études le partage des syllabus de toutes les filières de formation une fois mise à jour à l'ensemble des professeurs.

Le conseil recommande d'instaurer un système d'évaluation des enseignements et délègue à la commission pédagogique la mise en œuvre d'une grille d'évaluation et de suivi des enseignements.



# Résolution relative au remaniement de l'accès sur concours DEUG des filières ingénieurs

## **Résolution CE ENSIAS 04/2023**

Le conseil approuve l'ouverture de l'accès sur concours DEUG aux titulaires du diplôme DUT de spécialité informatique ou équivalent.

# Rappel: Résolution relative au principes directeur du calcul de la charge globale des enseignants

## **Résolution CE ENSIAS 01/2022**

Le conseil approuve les principes directeurs du calcul de la charge globale des enseignants dans un esprit de valorisation de l'implication et de l'engagement de ces derniers aussi bien dans l'enseignement, dans l'encadrement, dans la recherche et de toutes autres activités de responsabilité internes à l'ENSIAS et de représentativité de visibilité de l'ENSIAS.

# Rappel de la résolution relative à la délégation du conseil à la CP pour la finalisation du calcul global de la charge

## Résolution CE ENSIAS 03/2022

Le conseil délègue à la Commission pédagogique la consolidation des propositions des départements et application du calcul de la charge réelle 2022-2023

- Date limite de la charge réelle actuelle et prévisionnelle 2022 – 2023 : **19 Juillet 2022**

## Résolution CE ENSIAS 05/2023

**Le conseil approuve les règles de calcul pour l'année universitaire 2023 2024**

	Approuvé par le conseil	Exception
<b>Rubrique</b>		
<b>Encadrement PFE</b>	18 h/PFE	
<b>Encadrement Projet fédérateur S5</b>	12h / projet	
<b>Soutenance Projet fédérateur S5 , projet innovateur</b>	1h/soutenance	
<b>Mini-projets comme Elément de module dans le descriptif</b>	12h /prof impliqué	
<b>Projet fédérateur (S2, S3, S4); Projet innovateur ; PFA</b>	12h / projet	
<b>Mini-projets ou activité pratique d'un Elément de module indiqué dans le descriptif</b>	Heures en présentiel	A considérer comme Cours/TD si Accompagnement en salle et précisé dans l'emploi du temps

## Résolution CE ENSIAS 05/2023

Le conseil approuve le processus de l'équilibre de la charge des enseignements à 10 phases avec les variations par grades suivantes (Cf. les phases du processus diapos 39 et 40)

- **PES** : 90h -120h
- **PH** : 130h -160h
- **PA** : 180h-240h

## Résolution relative au remaniement de l'article 24 du règlement intérieur des études en vigueur du cycle

### **Résolution CE ENSIAS 06/2023**

Le conseil approuve le remaniement de l'article 24 du règlement intérieur des études du cycle ingénieur approuvé lors du conseil du 10 Septembre 2021 par l'adoption de la nouvelle règle de calcul de la moyenne ingénieur

$$(2 * \text{Moyenne (A1)} + 2 * \text{Moyenne (A2)} + \text{Moyenne (S5)} + \text{Note (PFE)}) / 6$$

**Cette formule de la moyenne de diplôme sera appliquée à partir de l'année universitaire 2023 – 2024.**

# Résolution relative au remaniement du règlement intérieur des études en vigueur du cycle ingénieur

## Résolution CE ENSIAS 06/2023 Bis

Le conseil délègue à la Commission de coordination des filières ingénieur la mise à jour des articles du Règlement Intérieur des études en vigueur du cycle ingénieur lors de la première réunion de la rentrée 2023-2024 et à le faire signer par les élèves ingénieur à la rentrée.

**Article 1** Conditions d'accès à la 1<sup>ère</sup> année et procédures de sélection ;

**Article 1 BIS** Conditions d'accès à la 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> année et procédures de sélection

**Article 7** (CNPN – MD6) Stages d'été

**Article 9** Rapport d'un projet ou d'un stage

**Article 11** Consignes durant les contrôles de connaissances

**Article 19** (CNPN – RG8) Validation de la 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> année

**Article 30** Types des stages

**Article 39** Absences aux examens

**Article 41** Règles de politesse et de comportement général

**Article 42** Interdictions

**Article 47** Fraude

**Article 48** Plagiat

**Article 50** Convocation au conseil de discipline

**Article 50 bis** Sanctions du conseil de discipline

**Article 51** Décharge

## **Résolution CE ENSIAS 07/2023 (Conseil de discipline)**

Le conseil s'est transformé en conseil de discipline et a écouté les sept élèves ingénieurs qui ont tous avoué et exprimé leur regret pour le non respect des consignes de l'épreuve des Prévisions Temporelles, commune aux élèves de 2A des filières ingénieur BI&A et IDF. Cet examen s'est déroulé sur machine le vendredi 19 mai à 10h, à l'amphi 3 et chaque élève devait remettre un dossier portant son nom et qui regroupe des fichiers Word, Excel et des scripts de R qui lui sont propres.

Le conseil a attribué une sanction de blâme aux 7 élèves convoqués avec l'application des règles de validation de l'année conformément au descriptif en vigueur des 2 filières et ce sans possibilité d'accorder un point de jury lors des délibérations de ces cas restés en instance tout en comptabilisant les notes de rattrapage de cette épreuve.